

Paris, le 1er juin 2006

Monsieur Dominique PERBEN
Ministre des Transports et de l'Équipement
246 bvd Saint-Germain
75007 PARIS



ROBERT HUE

*SENATEUR DU
VAL D'OISE*

RH/SC

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la mise en place de la nouvelle grille horaire des transports régionaux ferroviaires, par la SNCF, pour une application en décembre 2006, dans la région Midi-Pyrénées.

Cette nouvelle grille ne sera pas sans conséquences sur le service rendu aux usagers et aux entreprises locales.

La principale mesure est la suppression de la ligne directe Rodez-Paris qui va entraîner la fermeture de nombreuses gares du département du Lot et des départements voisins.

A cela s'ajoute l'abandon du service commercial et des services de sécurités dans de nombreuses gares.

Pour toutes ces raisons, je pense qu'il serait raisonnable d'encourager l'ouverture d'une concertation entre les parties concernées (les usagers, les élus, le Conseil Général du Lot, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Parc Naturel régional des Causses du Quercy et la S.N.C.F.).

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Robert HUE
Sénateur du Val d'Oise